

Gembloux, le 18 octobre 2011



FWA

L'élevage wallon : un élevage responsable

Depuis quelques temps, la production de viande fait l'objet de nombreuses critiques portant sur les aspects environnemental, sanitaire et de bien-être animal. La Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) ne peut se résoudre à laisser ces attaques sans réponse. La diffusion, ce lundi soir, du film « Lovemeatender » sur les antennes de la RTBF rapportait encore une fois divers arguments en défaveur de la consommation de viande et de sa production. Le film « Lovemeatender » présente la production de viande locale et celle des pays extra européens de façon indistincte, sans relever les très nombreuses différences qui existent dans la manière dont l'élevage est mené chez nous, ou en dehors des frontières de l'UE.

La déforestation est une problématique réelle, avec des conséquences graves et il est urgent de s'en préoccuper. Néanmoins, en Wallonie, la production de viande ne provoque aucune déforestation ! Au contraire, le maintien de l'élevage bovin notamment, dans nos régions, est de nature à permettre l'entretien et la conservation des zones d'herbages, qui sont des puits de carbone qu'il est important de conserver. Les pâtures fournissent une part importante de l'alimentation de nos bovins capables de transformer en protéines la cellulose de l'herbe de ces pâtures. En Europe, de nombreuses régions sont constituées de pâturages obligés (en raison du climat, de l'altitude ou du sol) qui, sans l'élevage de ruminants, ne pourraient produire aucun autre produit alimentaire. De plus, ces surfaces qui deviendraient inutilisées, risqueraient d'être abandonnées, laissées en friches et fermer totalement nos paysages par un reboisement.

La FWA regrette que, à aucun moment du film, on n'expose au téléspectateur le cadre politique dans lequel l'agriculture doit fonctionner (OMC , PAC ...). Celui-ci influence fortement, souvent au grand dam des agriculteurs, le secteur agricole. Par exemple, les règles actuelles dans le cadre des accords de l'OMC ne permettent pas à nos producteurs de produire les protéines végétales sur le territoire européen. Ces accords sont d'ailleurs constamment dénoncés par les organisations agricoles et notamment via le COPA. Néanmoins et en attendant que ces règles soient revues, l'ensemble du secteur de l'alimentation a rédigé une charte du soja socialement responsable afin d'importer les matières premières de régions non concernées par le déboisement.

De plus, en dehors de la consommation d'herbe, les bovins consomment aussi, par exemple, les pulpes de betteraves résultant de la fabrication du sucre. Que ferait-on de ces pulpes si elles n'étaient intégrées au régime alimentaire de nos troupeaux ? Il est important de rappeler aussi que l'élevage permet la production de viande, mais aussi de lait, d'œufs, de cuir, de laine...

En ce qui concerne la consommation d'eau, notre région bénéficie d'une pluviométrie abondante ne nécessitant pas le recours à l'irrigation. Les chiffres généralement cités lorsqu'on accuse l'élevage d'être grand consommateur d'eau incluent en fait la pluie tombée sur les surfaces fourragères. Cette eau n'est pas consommée par l'animal, mais bien par les sols qui approvisionnent les nappes souterraines...que des animaux y pâturent ou non !

Quant à l'usage de pesticides et d'engrais qui pollueraient nos nappes phréatiques, il faut rappeler que nos agriculteurs font l'objet de contrôles drastiques tant sur l'usage et l'application des intrants (contrôle des pulvérisateurs, du local de stockage des produits phytos ...) que sur les résidus éventuels qui pourraient en résulter sur les plantes et dans les eaux. En terme de quantité utilisée, les agriculteurs wallons sont également de plus en plus efficaces aussi bien dans l'utilisation des engrais que des pesticides (en 10 ans les quantités utilisées en herbicide par exemple ont diminué de 20 %).

La quantité de nitrate présent dans les sols situés en zones vulnérables (proches des nappes et captages) est elle aussi contrôlée. Dans le cadre de ces contrôles, l'agriculteur chez qui l'on trouverait des résidus de nitrates dépassant les normes strictes imposées, se voit appliquer des amendes sévères.

Afin d'absorber les éventuels résidus de nitrates présents dans les sols, chaque fin d'été, les agriculteurs sèment ce que l'on nomme des CIPAN (cultures intermédiaires pièges à nitrates). Ces CIPAN améliorent également la structure des sols, participent à la lutte contre l'érosion et constituent une part de l'alimentation du bétail.

On continue à prétendre que nos animaux d'élevage consomment une grande quantité d'antibiotiques. C'est totalement faux ! L'usage d'antibiotiques comme facteur de croissance est strictement interdit chez nous. En ce qui concerne leur usage curatif, tous les éleveurs doivent se doter d'un registre des médicaments sur lesquels sont scrupuleusement transcrits les traitements qui sont préconisés par le vétérinaire. En production laitière, les animaux faisant l'objet d'un traitement antibiotique sont purement et simplement exclus de la traite jusqu'à ce qu'aucune

trace du médicament ne soit présente dans le lait. Ici aussi, les contrôles sont nombreux et donnent lieu, en cas de manquement, à des sanctions sévères à l'encontre de l'agriculteur.

Rappelons aussi que de manière plus générale, les aides européennes versées aux agriculteurs sont conditionnées au respect d'une série de réglementations en matière d'environnement, de santé et de bien-être animal... Si ces règles ne sont pas scrupuleusement respectées par l'agriculteur, celui-ci se voit amputé d'une part des aides compensatoires accordées par l'Europe. La part prélevée est d'autant plus importante que les manquements sont graves ou répétés.

La FWA est profondément choquée d'apprendre que l'on envisage de diffuser ce film dans les établissements scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et compte s'y opposer fermement, en raison du manque de nuances, et des nombreuses imprécisions et amalgames que comporte ce document audiovisuel.

En résumé, la FWA rappelle que l'agriculture européenne, et a fortiori wallonne, est plus encadrée et contrôlée que n'importe quelle agriculture ailleurs dans le monde, tant sur le plan environnemental, de bien-être animal que sanitaire. Si nos concitoyens veulent consommer des aliments qui offrent des garanties dans ces divers domaines –et soit dit en passant qui évitent des transports inutiles- nous ne pouvons que les encourager à consommer les produits de chez nous !

Contacts :

Yvan HAYEZ (Secrétaire général) 0477/471.625
Anne PETRE (Responsable Communication) 0484/499.077